

COMMUNIQUE DE PRESSE

Donatienne Blin ; nouvellement associée, prend la responsabilité du département IT&DATA de SEA Avocats.

SEA Avocats annonce l'association de **Donatienne Blin**, et sa promotion comme Responsable du département **Droit du Numérique** du cabinet. C'est la troisième association au sein du cabinet, en 18 mois, après **Diane Bandon-Tourret**, qui co-dirige le département Droit des Produits & Solutions de Santé, et **Stéphanie Oudard**, associée du département Droit du Travail.

Titulaire d'un DEA de droit des créations Immatérielles de l'Université de Montpellier, et du CAPA, Donatienne a fait ses premières armes chez Alain Bensoussan Avocats, avant de rejoindre Courtois-Lebel, puis SEA Avocats en 2015.

Auteur de nombreux articles dans les revues spécialisées du droit du numérique, Donatienne Blin met en place des politiques informatiques et les audits de conformité **RGPD**. Elle assiste également les entreprises dans leurs mutations digitales, dans leurs négociations de contrats IT / Telecom jusque dans les contentieux de **dérives de projets informatiques**. Elle interagit constamment avec le département Droit des Produits & Solutions de Santé, sur les aspects de **e-santé**, de **télémedecine** et de données sensibles. Donatienne Blin apporte aussi l'appui de son département aux **aspects numériques des RH**, en coopération avec le département Droit du Travail, pour les saisies de données informatiques de salariés indéclicats ou partants, et la recherche de fraudes.

Créé en 2013, et dédié aux Industries de Santé et aux Industries du Digital et du Conseil, SEA Avocats compte 14 professionnels du droit dont 5 associés, et se positionne comme l'un des 4 meilleurs cabinets de France en 'Life Sciences' selon les annuaires indépendants Legal500, Chambers et Who'sWho Life Sciences. Installé à 10 minutes à pied du nouveau Palais de Justice, dans des locaux en mode start-up, SEA Avocats offre à ses Clients comme à ses membres un style moderne et des valeurs fortes telles que l'excellence, le partage et la bonne humeur.